

France-Saint-Maurice-l'Exil: Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

OJ S 55/2016 18/03/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de communes du Pays Roussillonnais

National registration number: 24380077800066

Postal address: rue du 19 mars 1962

Town: Saint-Maurice-l'Exil

Postal code: 38550

Country: France

For the attention of: Charvet Francis, président

Telephone: +33 474293100

Fax: +33 474293109

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.ccpaysroussillonnais.fr>Address of the buyer profile: <http://www.ccpaysroussillonnais.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Communauté de Communes du Pays Roussillonnais: Service des Marchés Publics

Postal address: rue du 19 mars 1962

Town: Saint-Maurice L'Exil

Postal code: 38550

E-mail: marches-publics@ccpaysroussillonnais.fr**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Communauté de Communes du Pays Roussillonnais: Service des Marchés Publics

Postal address: rue du 19 mars 1962

Town: Saint-Maurice L'Exil

Postal code: 38550

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Communauté de Communes du Pays Roussillonnais: Service des Marchés Publics

Postal address: rue du 19 mars 1962

Town: Saint-Maurice L'Exil

Postal code: 38550

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Traitement des ordures ménagères résiduelles de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services
NUTS code FR714 Isère

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet le traitement des ordures ménagères résiduelles (Omr) et des déchets assimilés, produits sur le territoire de la CCPR, par incinération en vue d'une opération de valorisation.

II.1.6. CPV code(s)

90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services, 42320000
Waste incinerators

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois.

Le marché est conclu à compter du 01/09/2016 jusqu'au 31/08/2020.

Le Marché pourra toutefois être dénoncé à chaque date anniversaire par le pouvoir adjudicateur et le titulaire, sous respect d'un préavis de 4 mois. Aucune indemnité ne pourra être versée.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Toutefois pour percevoir l'avance, le titulaire devra justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Fonds propres de la collectivité — budget Général

Virement par mandat administratif

prix unitaires. Prix révisables.

Avance selon les modalités définies à l'article 87 du code des marchés publics.

Acomptes selon les modalités définies à l'article 91 du code des marchés publics.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Cmp

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

arrêté d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Arrêté d'autorisation d'exploiter au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique (Moyens Matériels et Techniques mis en place pour l'exécution du marché — Moyens Humains et Organisation mise en place pour l'exécution du marché — Performances en matière de protection de l'environnement) %. Weighting 60
2. Coût global d'utilisation %. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AO-2016-02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.4.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Application des articles 22 et 23 du code des marchés publics.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.ccpaysroussillonnais.fr>

Unité monétaire utilisée, l'euro. le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante:
<http://www.ccpaysroussillonnais.fr>.

Si vous ne pouvez pas télécharger le dossier de consultation des entreprises, demandez-le par voie postale, ou retrait direct (de 8h30-12h à 13h30-17h30 du lundi au vendredi, sauf jours fériés) à l'adresse de retrait indiquée dans le présent avis.

— un règlement de consultation des offres complète le présent avis.

— le pouvoir adjudicateur accepte la transmission des documents par voie papier et les plis adressés par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation: <http://www.ccpaysroussillonnais.fr>, dans les conditions précisées au règlement de consultation. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du Rgs.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 12 jours avant la date limite de réception des offres.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 12 jours avant la date limite de réception des offres (soit le 15/04/2016 au plus tard, la date de remise des offres n'étant pas comprise dans ce délai), une demande écrite, dans les conditions du règlement de consultation.

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres (soit le 21/04/2016 au plus tard, la date de remise des offres n'étant pas comprise dans ce délai).

Postérieurement à l'appel d'offres, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les pièces visées à l'article 46-i et 46-ii du Code des Marchés Publics.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble

Postal address: 2 place de Verdun BP 1135

Town: Grenoble

Postal code: 38022
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Telephone: +33 476429000
Fax: +33 476422269

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — un recours gracieux, dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait,

— un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable (article R. 421-1 du Cja) pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué (article L. 521-1 du Cja).

— un référé précontractuel (article L. 551-1 du Cja) antérieur à la signature du contrat, tendant à ordonner à l'auteur du manquement de se conformer à ses obligations et suspendre la passation du contrat ou l'exécution de toute décision qui s'y rapporte, également tendant à annuler ces décisions et supprimer les clauses ou prescriptions destinées à figurer dans le contrat et qui méconnaissent lesdites obligations.

Après signature du marché

— un référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du Cja) Introduit au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou à défaut dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat

— un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat, les modalités de sa consultation. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le concurrent évincé ou le tiers n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (ce, Ass, 16/07 /2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. no291545; CE, 04/04/2014, département de Tarn-Et-Garonne, req. no 358994).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.3.2016